

MICRO-FINANCE

Auteur: Jacques Charmes



INTRODUCTION

La micro-finance se définit comme un ensemble de services financiers tels que : épargne, micro-crédit, assurance, transferts d'argent, adaptés aux besoins des personnes pauvres ou à faibles revenus. Parce qu'ils ne disposent pas de garanties, les pauvres n'ont pas accès au système bancaire officiel. En ce sens, la micro-finance – dont le but est de parvenir à l'inclusion financière – peut être considérée comme une dimension de l'inclusion sociale. Les estimations récentes l'évaluent entre 60 et 100 milliards de Dollars.

Si la plupart des micro-entreprises du secteur informel continuent à démarrer leurs activités avec un capital initial limité ayant pour origine leurs propres ressources ou celles de leurs familles, la micro-finance a conquis une place importante dans le financement des activités génératrices de revenus au cours des deux dernières années à travers son processus de financiarisation qui l'amène à se financer sur le marché international des capitaux. Mais cela s'est fait au détriment de ses valeurs de solidarité et elle est encore loin de satisfaire les besoins de l'ensemble des pauvres.

Depuis sa découverte au début des années 1970, le secteur informel a suscité de nombreuses études et recherches sur sa contribution à l'emploi, au PIB, à la croissance ainsi que sur les conditions de travail qui prévalent dans le secteur et sur le potentiel qu'il recèle en tant que moteur caché de l'innovation et de la croissance et aussi comme assiette fiscale non mobilisée par des gouvernements en mal de recettes budgétaires. C'est plus tard, dans les années 1980 que les chercheurs ont commencé à s'intéresser aux dimensions financières du phénomène.

UNE CARACTÉRISTIQUE SPÉCIFIQUE DU SECTEUR INFORMEL EST DE COMPTER SUR SES PROPRES SOURCES DE FINANCEMENT

Une des principales caractéristiques du secteur informel a toujours été de ne pas compter sur des sources de financement externes. Le faible montant de capital initial qui permet de démarrer une micro-entreprise du secteur informel prend généralement son origine dans l'épargne personnelle ou familiale et les opérateurs informels recherchent rarement du crédit au stade initial, mais ils utilisent régulièrement le crédit auprès de leurs habituels fournisseurs des biens qu'ils vendent ou transforment, sur une base journalière ou hebdomadaire. En tout état de cause, la combinaison de besoins étroits et du grand nombre d'opérateurs constitue un marché dynamique et a constitué une base de développement pour la micro-finance.

LES FORMES TRADITIONNELLES D'ÉPARGNE/CREDIT TOURNANT (ROTATIF) ET LES ACTEURS MAJEURS DANS LE DOMAINE

La micro-finance existe depuis longtemps dans les sociétés traditionnelles sous les formules ou clubs d'épargne/crédit rotatifs (connues sous le nom de « tontines » en Afrique de l'Ouest et Centrale) pour le bénéfice de leurs membres. D'important acteurs sont apparus entre le milieu des années 1970 et le milieu des années 1980, parmi lesquels la Grameen Bank fondée en 1983 par Mohamed Yunus, prix Nobel de la Paix 2006, cependant que la SEWA, l'Association des femmes travailleuses indépendantes et sa banque de micro-crédit, basée à Ahmedabad dans le Gujarat en Inde, opèrent depuis 1974 et compte aujourd'hui plus de 2 millions de membres. Ces institutions, parmi d'autres, sont fondées sur la confiance et la solidarité et fournissent un appui aux ménages pauvres, les aidant dans leurs activités génératrices de revenus : en avril 2015, la Grameen Bank comptait 8.673.257 membres (dont 96,1% de femmes) et avait

cumulativement déboursé pour plus de 17 milliards de US\$ depuis sa création ; le montant des prêts en cours est de 1.164 millions de US\$ pour plus de 6.500.000 emprunteurs en tant que micro-entrepreneurs et plus de 78.000 membres 'mendiants' (bénéficiant de prêts à taux zéro), pour un taux global de recouvrement de plus de 98%. Parmi les principales caractéristiques du micro-crédit, on note la forte proportion de femmes bénéficiaires (sans doute parce que beaucoup d'acteurs du secteur en font leur cible, mais aussi parce qu'elles sont moins susceptibles de faire défaut sur leurs emprunts que les hommes) pour des montants plus faibles que chez les hommes, et des taux de remboursement élevés pour des taux d'intérêt pas si faibles que cela.

NOUVEAUX ACTEURS ET FINANCIARISATION DE LA MICRO-FINANCE

A côté de ces acteurs majeurs et anciens dans le secteur, les institutions islamiques de micro-finance ont commencé à jouer un rôle important (surtout en Asie de l'Est et en Afrique du Nord et au Moyen orient), sans parler des Etats qui se sont de plus en plus impliqués dans le financement du capital initial pour les micro et petits entrepreneurs (une orientation majeure de leurs politiques actives de création d'emploi ciblant plus particulièrement les jeunes diplômés chômeurs), ainsi que dans la fourniture d'un petit capital et de fonds de roulement pour les activités génératrices de revenus (à travers des programmes de réduction de la pauvreté). Se révélant profitable, le microcrédit a dès lors attiré les investisseurs internationaux et un changement important au cours de la dernière décennie a été l'entrée des institutions de micro-finance sur le marché des capitaux à travers des partenariats avec des banques, investisseurs et fonds d'investissements internationaux qui se sont mis à investir sur le marché de la micro-finance à la recherche de profit et ont changé ainsi le panorama global des institutions de micro-finance.

LA RECHERCHE DU PROFIT A PROGRESSIVEMENT PRIS LE PAS SUR LES MOTIVATIONS DE SOLIDARITE

Nombreux sont ceux qui considèrent aujourd'hui que la financiarisation des institutions de micro-finance n'est pas compatible avec les valeurs de base de celle-ci. D'autant plus que les histoires de paysans endettés qui se sont suicidés parce qu'ils étaient incapables de rembourser leurs dettes (notamment en Inde), ont fait la une des journaux, suggérant ainsi que la confiance et la solidarité ont perdu du terrain devant ces nouveaux-venus à la recherche de profits (on pourra lire à ce sujet l'ouvrage récent d'Isabelle Guérin: la Micro-finance et ses dérives : Emanciper, discipliner ou exploiter ? 2015, Démopolis, 291p.).

EXTENSION DE LA MICRO-FINANCE ET POTENTIEL DE CROISSANCE

Si le nombre d'utilisateurs (emprunteurs, membres) des services des institutions de micro-finance est estimé à plus de 200 millions dans le monde, cela laisse une grande marge en comparaison des trois milliards de pauvres et le fait est que la majorité des entreprises du secteur informel et des activités génératrices de revenus n'a de recours –au delà du réseau familial - qu'auprès des usuriers. Cela signifie également que les voies et moyens de la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle (la nouvelle *doxa* de l'Organisation internationale du travail, qui a été discuté depuis 2014 par la Conférence Internationale du Travail et a conduit à l'adoption d'une recommandation lors de la 104^{ème} Conférence à Genève, en juin 2015) doivent être trouvés et qu'un plus large accès aux sources de financement reste une question à résoudre. La micro-finance peut constituer une solution pour une telle transition.

REFERENCES

Hernando de Soto (2005), Le mystère du capital : Pourquoi le capitalisme triomphe en Occident et échoue partout ailleurs, Paris, Flammarion.

[Muhammad Yunus](#) (2007), Vers un monde sans pauvreté, Paris, Jean-Claude Lattès, (1re édition 1997).

Consultative Group to Assist the Poor CGAP: www.cgap.org

International Finance Corporation (IFC): www.ifc.org

RESSOURCES SUGGÉRÉES PAR L'ÉQUIPE IESF

Ayuk Elias T. ed. (2015), *La microfinance en Afrique centrale: Le défi des exclus*, CRDI, Ottawa.

Disponible en ligne: <http://www.idrc.ca/EN/Resources/Publications/openebooks/585-4/index.html>

Armendariz, B., Labie, M., (ed), (2011), *The Handbook of Microfinance*, World Scientific Publishing, Imperial College Press, London, Singapore, 669 pages.

Servet Jean-Michel (2015), *La vraie révolution du microcrédit*, Coll. Economie, Odile Jacob, 256 p.

CONTACTS

Jacques Charmes –Expert Recherche– groupe de travail IESF

E-mail: j.charmes@arsprogetti.com

Les opinions et les recommandations contenues dans la présente Thematic Brief n'engagent que l'auteur (les auteurs) et ne reflètent pas nécessairement la position ou l'opinion de la Commission européenne.